

Remettre à la société ce qu'elle nous a généreusement donné

Sortir le Madelinot des Îles, c'est possible, mais sortir les Îles du Madelinot, ça c'est moins sûr. Ainsi pourrait-on résumer l'esprit qui anime l'équipe de la fondation Madeli-Aide, un organisme de bienfaisance voué à la distribution annuelle de bourses d'études et autres opportunités d'aide aux étudiants. S'adressant à des jeunes étudiants d'origine et d'ascendance madelinienne, cet organisme tente d'aider, dans la mesure de ses moyens, des étudiants qui veulent poursuivre leurs études collégiales ou universitaires. Cette année, Madeli-Aide distribuera 10 bourses de 1 000\$ à des étudiants universitaires et 20 bourses de 500\$ à des «cégépiens» ou «cégépiennes» bien entendu. Selon le porte-parole de la fondation, Monsieur Michel Carbonneau, présentement de passage aux Îles, les difficultés majeures que rencontre la fondation au niveau de l'évaluation des candidats sont les suivantes : les appliquants ne semblent pas lire correctement ou entièrement les instructions essentielles à la soumission d'une candidature et, pour d'autres, le problème en est un de retard dans la soumission de la demande. L'édition actuelle du Radar comporte une page annonce sur le sujet. Nous recommandons donc aux intéressés de lire attentivement toutes les instructions avant de soumettre une demande.

par Georges Gaudet

Afin d'être juste et équitable envers tous les appliquants, le processus de sélection des candidats admissibles est on ne peut plus sévère. D'abord, tous les noms, genres et adresses des candidats sont enlevés, puis on dote

chaque dossier de numéros correspondants afin que personne ne puisse identifier un individu en particulier. Ensuite, les dossiers sont remis à un comité formé de gens qui n'ont aucune attache avec les Îles afin qu'ils procèdent à une

première sélection. Généralement, cette première opération élimine environ 50% des candidatures. Par la suite, une deuxième sélection est faite par des gens des Îles impliqués dans l'enseignement ou dans diverses activités sociales, mais non-membres de la fondation Madeli-Aide. À noter que ces gens n'ont comme identification de dossiers que des numéros encore une fois. Règle générale, la deuxième sélection permet de soumettre les candidatures restantes au Conseil d'administration de la fondation.

Ayant pour origine une idée qui a germé au sein du Mouvement social madelinot (MSM), puis ayant pris forme définitivement en 1997, cet organisme ne vise rien de moins, avec les années, que d'en arriver à créer un fond monétaire investi sur le marché et dont les intérêts annuels seraient versés en aide aux étudiants madelinots. C'est ainsi que, régulièrement depuis sa fondation, une partie de l'argent recueilli est réinvesti pour augmenter le capital de la

fondation alors qu'une grande partie des sommes cueillies sont distribuées au plus grand nombre d'étudiants possibles.

Sortir le Madelinot des Îles, c'est possible, mais sortir les Îles du Madelinot, ça c'est moins sûr.



BOURSES D'ÉTUDES 1999-2000

La Fondation Madeli-Aide est un organisme de bienfaisance mis sur pied par un groupe de personnes originaires des Îles-de-la-Madeleine qui désirent encourager et promouvoir auprès des jeunes la poursuite d'études post-secondaires.

Afin d'atteindre ces objectifs, la Fondation Madeli-Aide organise des colloques et conférences d'information sur les opportunités d'avenir, s'occupe de mettre en place un réseau d'appui et de personnes-ressources à l'extérieur des Îles et finalement organise diverses campagnes de levées de fonds.

Pour la deuxième édition 1999-2000 du concours, les bourses d'études totalisent la somme de vingt mille dollars (20 000 \$).

30 bourses d'études seront octroyées pour l'année académique 1999-2000 réparties comme suit :

10 bourses de 1000 \$ chacune pour le niveau universitaire et
20 bourses de 500 \$ chacune pour le niveau collégial

Pour qui ?

- Le concours s'adresse aux étudiants originaires des Îles-de-la-Madeleine (incluant ceux de descendance ou d'alliance madelinienne).
- Le candidat doit être inscrit dans une institution post-secondaire ou encore à un DEP (diplôme d'études professionnelles) et avoir réussi sa dernière année scolaire.
- Une preuve d'inscription dans l'institution concernée sera exigée avant la remise de la bourse d'études.

Comment participer ?

- Soumettre un texte d'environ 200 mots (1 page) décrivant en trois volets son historique personnel, son projet de carrière et finalement son implication future dans le milieu madelinien.
- Le candidat doit indiquer en annexe toute autre forme de bourse reçue ou qu'il doit recevoir d'un organisme non-gouvernemental.
- Le candidat doit nous fournir ses coordonnées personnelles et son numéro d'assurance sociale.
- Poster sa demande au plus tard le jeudi 10 juin 1999 à l'adresse suivante :

La Fondation Madeli-Aide
6790, rue Messier
Brossard (Québec) J4Y 1X3
Tél. : 1 (450) 443-0722

L'idée d'origine vint d'une personne au sein du MSM qui voulait au préalable créer un organisme de charité pour les Madelinots démunis, qu'ils habitent aux Îles ou ailleurs. Après analyse des difficultés pour fonder un tel organisme, un groupe de personnes, se disant que la jeunesse était la base d'un avenir prometteur, a plutôt opté pour une aide directe à la population estudiantine. Se considérant chanceux d'avoir vécu pendant les belles années de la révolution tranquille, moment de l'histoire québécoise où tous les espoirs étaient permis si on «se faisait instruire», le porte-parole de la fondation, Monsieur Michel Carbonneau, dit être solidaire de tous les membres de la fondation afin de remettre avec plaisir à la jeunesse d'aujourd'hui une partie de la richesse culturelle et monétaire collective accumulée pendant ces belles années.

Alors, étudiants, étudiantes, à vos crayons, vos stylos ou vos claviers ! Mais surtout, lisez bien les instructions avant de vous y mettre. Elles ne sont pas tellement restrictives et vous pouvez en prendre connaissance dans cette page.